

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 16 février 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. ALMEIDA et Mlle MASLOUHI

Convocation envoyée le 9 février 2012

Publié le 17 février 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 65

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 9

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Jean ESMONIN	M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL
M. Gilbert MENUT	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gaston FOUCHERES
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elizabeth REVEL	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	Mme Myriam BERNARD	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Noëlle CABBILLARD.

### Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Benoît BORDAT	Mme Anne DILLESEGER pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mlle Nathalie KOENDERS	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Lucien BRENOT	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
M. Michel ROTGER	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
Mme Claude DARCIAUX	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Rémi DELATTE	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
M. Gilles TRAHARD	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Norbert CHEVIGNY.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Université de Bourgogne - Laboratoire CIMEOS - Colloque international pour le 40ème anniversaire de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO - Demande de subvention 2012**

L'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO est devenue un label recherché pour la sauvegarde et la valorisation des biens culturels et/ou naturels. Presque mille biens sont déjà inscrits, quelques centaines d'autres figurent sur les listes indicatives, répertoire de ce que les gouvernements estiment vouloir proposer pour inscription dans les années à venir. Certains biens y accéderont, beaucoup se contenteront de se valoriser, en restant présents quelques années dans cette liste d'attente préalable à l'étude du dossier.

Pour le 40ème anniversaire de la *Convention du patrimoine mondial*, l'Institut Diderot, le laboratoire CIMEOS, la Maison des Sciences de l'Homme, et l'UNESCO proposent une réflexion sur les problématiques existantes du patrimoine mondial, dans une perspective variée et internationale, à la fois critique et opérationnelle, réunissant chercheurs et professionnels du projet patrimonial, afin de mieux examiner les enjeux sociaux et culturels en cours.

Pour ce faire, le colloque, prévu sur deux jours en novembre prochain, privilégiera l'articulation d'approches comparatives à l'échelon international. Ce sera également l'occasion de valoriser l'ensemble du patrimoine de Dijon, à travers notamment son projet d'inscription des climats de Bourgogne sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et la mise en place d'un observatoire du patrimoine en 2012-2014.

Entre 400 et 500 congressistes sont attendus (universitaires, étudiants, professionnels de la culture et du patrimoine...). Ce colloque, dont les retombées et terme d'image de notre territoire et d'intérêt scientifique, est également ouvert dans le cadre du PRES Bourgogne Franche-Comté.

Les collectivités territoriales sont sollicitées pour financer l'organisation de ce colloque, dont le budget prévisionnel s'élève à 32 000 €. La Ville de Dijon a accordé une subvention de 3 200 € sur les 10 000 € demandés. Le Grand Dijon est sollicité à hauteur de 6 000 € sur ce dossier.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 6 000 € au laboratoire CIMEOS, pour l'organisation du colloque international pour le 40ème anniversaire de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO à Dijon ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au déroulement de cette opération ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget en cours.

## BUDGET Prévisionnel - Colloque international 2012

DEPENSES PAR POSTE (TTC)	Coût total (en € TTC)	Ressources	FINANCEMENT (en € TTC)
<b>1. Communication</b>			
- conception, fabrication et envoi de la plaquette	1 000	- Cofinancements (nommer les cofinanceurs, y compris laboratoire, UFR, Ecole Doctorale)	
communication web	1 000		
Dossiers des participants	500	- Centre Georges Chevrier	1 000
		- IUP Denis Diderot	1 000
<b>2. Déplacements et séjours</b>		- UFR Sciences Humaines	1 000
Réunions préparatoires Conseil scientifique	2 000	Laboratoire CIMEOS	3 000
transports internationaux	12 000		
Restauration et hôtellerie	4 500	- Ville de Dijon	10 000
		- Drac (Etat)	5 000
<b>3. Déroulement et matériel</b>		- Conseil général	5 000
Locations audiovisuelles et vidéoprojecteur	2 000	Subvention demandée Parl colloque/Conseil régional/Université de Bourgogne	6 000
Frais de recherche et matériel divers	2 000		
<b>3. Traduction et diffusion</b>			
Traduction	4 000		
Éditions des Actes	3 000		
<b>TOTAL TTC en €</b>	<b>32 000,00 €</b>	<b>TOTAL TTC en €</b>	<b>32 000,00 €</b>